

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE
CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Communiqué de presse

**Grève des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee :
la direction de l'Insee laisse pourrir la situation et met en danger les indicateurs statistiques**

Ce jeudi 22 mars le directeur général de l'Insee, M. Jean-Luc Tavernier, ancien directeur de cabinet d'Éric Woerth, recevait les représentant-e-s des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee et les organisations syndicales.

Malgré une journée de discussion, les réponses de l'Insee aux revendications des grévistes restent négatives.

Le nouveau directeur général a refusé de prendre en compte les principales revendications des enquêtrices et enquêteurs sur la rémunération de leur futur statut, et de ce fait, de reconnaître leurs qualifications.

Actuellement vacataires pigistes ces derniers négocient en effet depuis plus de deux ans les nouvelles conditions d'emploi que leur propose la direction de l'Insee.

Ce nouveau statut était une demande depuis de nombreuses années, la précarité du statut actuel étant insupportable : pas de garantie de salaire, pas de congés payés, quasi-impossibilité de prendre des congés maladies compte tenu du montant très faible des indemnités.

De plus, à la précarité de l'emploi s'ajoute une sous-cotisation sociale très pénalisante en cas de maladie, maternité, et pour la retraite.

La direction de l'Insee est désormais obligée de requalifier les conditions d'emploi des enquêtrices et enquêteurs, en leur fournissant des contrats de travail (CDD et CDI), du fait de la loi Sauvadet. Mais elle souhaite troquer cette contractualisation contre des régressions salariales.

Pourtant, l'Insee et les ministères Économique et Financier, de l'existence du vacatariat-pigiste, ont évité le paiement de cotisations sociales en réduisant leur assiette pendant plus de trente ans. Cela représente une économie réalisée à hauteur de 100 millions d'€ pour l'État, et un préjudice que ces précaires de l'Insee paieront longtemps avec une retraite minimaliste.

Devant les réponses négatives de la direction de l'Insee, les enquêtrices et enquêteurs vont se consulter en début de semaine prochaine pour déterminer la suite de leur mouvement (elles et ils sont dispersés sur tout le territoire).

Rappelons que cette grève a des conséquences sur des indicateurs fondamentaux pour le débat public:

-l'indice des prix est fortement perturbé depuis le mois de novembre 2011

-les chiffres du chômage de juin seront perturbés. En effet, les enquêtes non collectées actuellement pour fait de grève auraient dû servir à son estimation.

A Paris le 23 mars 2012